

MESURES PRISES POUR LA REPRISE DES CULTES

Retransmission du culte sur « Youtube »

Jusqu'au 2 août y compris, il y aura toujours la possibilité de suivre un message par vidéo sur « Youtube ». Des réflexions sont en cours pour la suite, vous serez tenus au courant.

Limitation de la capacité de la salle

Dans le respect des normes de distanciation physique, la capacité de notre salle est limitée. Nous pouvons toutefois placer une cinquantaine de personnes dans la salle de culte et mettre un haut-parleur pour quelques personnes supplémentaires si nécessaire dans la salle de l'accueil.

Restrictions

Pour des questions de gestion et de protection, nous déconseillons aux personnes vulnérables de participer au culte. Si elles décident néanmoins de participer, elles sont invitées à se protéger autant que possible d'une infection. Nous prions toute personne atteinte par le Covid-19 ou ayant été en contact étroit avec une personne infectée par le Covid-19 dans les 15 derniers jours de s'abstenir absolument de participer au culte.

Contrôles à l'accueil

L'accueil est ouvert dès 9h30. Le vestiaire ne pourra pas être utilisé.

Tout participant laisse son prénom, nom, numéro de téléphone et adresse e-mail. Cette liste sera transmise aux autorités en cas d'information de contamination d'un participant. La liste est conservée par le répondant COVID et détruite après 14 jours.

Toute personne infectée par le COVID-19 doit immédiatement alerter les responsables si elle a participé à une célébration.

Le président du culte prendra une photo juste avant le message pour localiser les personnes en cas de problème, ceci afin de réduire le nombre de personnes potentiellement touchées par une mise en quarantaine. Cette photo est conservée par le répondant du culte et sera détruite après 14 jours.

Déplacements

Un marquage au sol indique le sens des déplacements. L'entrée se fait par la porte habituelle et la sortie, soit par la porte côté WC ou la porte latérale de la salle.

Mesures d'hygiène et de distance

Un poste d'hygiène (désinfectant) est mis en place à l'entrée de l'église. La désinfection des mains est obligatoire et le port du masque est un choix personnel ; le cas échéant, prenez le vôtre. Quelques masques seront à disposition sur place. Une réserve de désinfectant est à disposition dans l'armoire de la première salle.

Interdiction formelle de se serrer les mains ou de se faire la bise.

Un laps de temps de 72 heures doit être observé entre chaque utilisation des locaux, sauf si ceux-ci sont désinfectés dans l'intervalle.

Les locaux doivent être aérés avant et après leur utilisation (10 mn)

Sanitaires

Du produit désinfectant est disponible pour le nettoyage des surfaces après usage et la désinfection des mains obligatoire.

Disposition des chaises

La disposition des chaises veille à laisser suffisamment d'espace entre chaque personne. Il n'est toutefois pas possible de respecter scrupuleusement la distance de 1.5 mètre entre chaque personne. Les personnes qui vivent sous le même toit ne sont pas tenues de respecter une distanciation physique ; c'est pourquoi elles devront s'asseoir ensemble.

Salle d'accueil

Nous avons retiré la littérature, flyers, affiches et autres objets susceptibles d'être touchés. La machine à café n'est plus disponible. Les échanges fraternels à l'intérieur doivent respecter la règle des 2 mètres. Ces échanges sont donc à privilégier à l'extérieur du bâtiment tout en évitant les rassemblements prolongés ou comptant de nombreuses personnes.

Louange

Dans un premier temps, il ne sera pas possible de chanter. Les chants projetés seront écoutés. Des morceaux de musique sont possibles, mais sans instruments à vent.

Sainte-Cène / Repas du Seigneur

Elle n'aura pas lieu tant qu'il n'y a pas d'évolution dans les recommandations sanitaires.

Ecole du dimanche

Chaque groupe d'enfants jusqu'à 15 ans se rend directement dans les étages.

Le moniteur, la monitrice les accueille et les invite à utiliser la solution hydroalcoolique mise à disposition. Il/elle fait la liste (nom, prénom) des enfants présents et l'insère dans la fourre des présences (à l'accueil) à la fin de la leçon. La liste est détruite après 14 jours.

Dans la mesure du possible, le moniteur, la monitrice garde la distance de sécurité. Les enfants entre eux ne sont pas tenus de respecter une distanciation physique.

Garderie

Les enfants montent directement à l'étage.

Le moniteur, la monitrice les accueille et fait la liste (nom, prénom) des enfants présents et l'insère dans la fourre des présences (à l'accueil) en fin de culte. La liste est détruite après 14 jours.

Information

Ce plan de protection a été accepté par le Conseil d'Eglise le 08.06.2020. Il a été envoyé par email ou poste à nos membres et amis.

Répondant COVID pour le Conseil d'Eglise : Francine Mathez (032 968 96 07)